

Le lien qui unit les 19 communes du Bassin Auterivain

trait d'union

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
N°34 - décembre 2024

Mobilité : le Transport à la Demande arrive
dans le Bassin Auterivain **page 8**

Infrastructures sportives : point
d'avancement du centre aquatique **page 4**

Photo Annabelle Touiza



Cliché
gagnant
du concours photo
+ d'infos page 12



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

www.ccba31.fr

Sommaire

- 03 - Éditorial
- 04 - Infrastructures sportives : centre aquatique
- 06 - Déchets
- 07 - Tourisme
- 08 - Mobilité
- 10 - Famille
- 12 - Conseiller numérique & Emploi
- 13 - Emploi & enseignement artistique
- 15 - Zoom sur Marliac

Flash info



DECHETERIES : NOUVELLES FILIERES POUR MIEUX VALORISER

Au 1^{er} semestre 2025 débiteront les travaux d'aménagement d'une plateforme de broyage de végétaux. Situé derrière la déchèterie des professionnels à Auterive, ce nouvel équipement permettra aux usagers de vider les déchets verts à même le sol.



PERMANENCES DE LA MAISON DE L'HABITAT

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Confrontée à une perte d'autonomie et à la nécessité d'adapter votre environnement à votre handicap ? Faites-vous accompagner par la maison de l'habitat.

Consultez le nouveau planning des permanences sur www.ccba31.fr/renovation-logement-habitat



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

ZI Robert Lavigne - RD 820
31190 AUTERIVE
05 61 50 99 00
www.ccba31.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert au public
du lundi au vendredi
9h>12h30 // 13h30>17h

Magazine «**Trait-d'union**» édité par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain - **Directeur de la publication** : Serge Baurens, Président de la Communauté de Communes - **Responsable éditoriale** : Céline Gabriel **Rédaction, iconographie et mise en page** : Equipe de la CCBA, Eric Sanchez, Freepik, Firefly, Zora+Z, Annabelle Toulza, Maxime Ruiz, Violaine Espinasse, Nature en Occitanie - **Impression** : Messages **Tirage** : 17 600 exemplaires - **Dépôt légal** : 12/2024

Bloc-Notes

Services communautaires

- Accueil : 05 61 50 99 00
- Déchets : 05 61 50 68 17
- France services : 05 61 50 99 41
- Emploi & insertion : 05 61 50 99 00
- Guichet unique : 05 61 50 99 00
- Ecole de musique intercommunale EMILA : 05 61 50 71 33
- ALSH Auterive : 05 61 50 81 58
- ALSH Beaumont-sur-Lèze : 06 45 62 41 76
- ALSH Cintegabelle : 07 49 72 43 56
- ALSH Grépiac : 07 81 75 27 88
- ALSH Lagardelle-sur-Lèze : 05 34 48 91 33
- RPE Auterive : 05 34 26 35 06
- RPE Caujac : 05 61 50 64 60
- RPE Vernet : 05 34 48 44 71
- Office de Tourisme : 05 61 50 28 71
- Maison de l'habitat : 05 61 50 05 93
- Service technique : 05 61 50 02 12

Horaires

- Accueil du public (siège) : 9h>12h30 - 13h30>17h
- Ouverture déchèteries :
(Fermeture matin des 1^{es} jeudis du mois)
 - Auterive//Cintegabelle : du mardi au samedi 9h>11h45 - 14h>17h45
 - Grépiac : mardi et jeudi - 9h>11h45
les samedis semaines paires 9h>11h45
 - Miremont : mercredi et vendredi 9h>11h45
les samedis semaines impaires 9h>11h45

Services extérieurs

- Mairie d'Auragne : 05 61 50 72 30
- Mairie d'Auribail : 05 61 50 50 97
- Mairie d'Auterive : 05 61 50 96 70
- Mairie de Beaumont-sur-Lèze : 05 61 08 71 22
- Mairie de Caujac : 05 61 08 90 68
- Mairie de Cintegabelle : 05 61 08 90 97
- Mairie d'Espèrce : 05 61 08 91 54
- Mairie de Gaillac-Toulza : 05 61 08 91 86
- Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39
- Mairie de Grépiac : 05 61 08 54 60
- Mairie de Labryère-Dorsa : 05 61 08 35 24
- Mairie de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- Mairie de Lagrâce-Dieu : 05 61 50 72 46
- Mairie de Marliac : 05 61 08 47 96
- Mairie de Mauressac : 05 61 50 62 00
- Mairie de Miremont : 05 61 50 67 05
- Mairie de Puydaniel : 05 61 50 72 44
- Mairie du Vernet : 05 61 08 50 47
- Mairie de Venerque : 05 62 11 59 59
- Antenne Réseau31 : 05 61 24 98 85
- Antenne SYMAR : 06 89 10 32 08
- SPEHA : 05 34 66 71 20
- Service eau potable Auterive : 05 34 28 19 30



Éditorial

Mesdames, Messieurs,

Les fêtes de fin d'année approchent dans un contexte national et international compliqué, mais aussi déstabilisant. La dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République a profondément secoué le pays. Notre collectivité est bien entendu concernée par les propositions du Premier ministre de faire encore payer les collectivités. Je rappelle que le déficit de la France n'a été dévoilé que très tard par le gouvernement de Gabriel Attal. La gestion de l'État est un vrai gouffre, dont le déficit n'est que la responsabilité des gouvernements successifs. Je ne peux pas accepter les accusations de nos dirigeants, alors que la loi est très claire : nous, les collectivités locales, n'avons pas le droit de présenter un budget déséquilibré.

Comment peut-on nous reprocher d'avoir participé à ce déficit ?

Bien entendu, nous ferons des efforts pour chercher à relever la France ; tout comme nous l'avons fait à plusieurs reprises ces dernières années. À force de nous demander de faire des économies, comment peut-on faire à part supprimer des services aux citoyens ? Non, nous élus locaux, nous refusons cela. Nous l'avons fait savoir au Préfet, à l'occasion d'une journée de protestation.

Affaiblir les collectivités locales, c'est affaiblir les investissements, le commerce et l'emploi. Malgré toutes ces mauvaises nouvelles annoncées, les élus ont décidé de poursuivre leurs projets, pour améliorer la vie des administrés de notre territoire. Bien sûr, les aides du département et de la région ne seront peut-être plus au rendez-vous car elles sont très largement impactées par une baisse des recettes financières. Cependant, les projets avanceront et seront poursuivis. Construire une ALSH sur la partie nord du territoire, c'est une nécessité. La démographie de nos 19 communes dispose d'une croissance beaucoup plus importante que la moyenne départementale. Nous souhaitons également réaliser un lieu culturel qui pourra accueillir différentes cultures et écoles, en particulier notre école de musique. Cet autre projet est à ce jour retardé, pour des raisons de prudence sur le plan financier. Toujours programmé, il verra le jour dans les années à venir. Enfin, le centre aquatique représente un grand projet d'envergure. Nous allons pouvoir avancer sur ce dossier, puisque toutes les autorisations administratives sont accordées. À la suite de l'obtention du permis de construire, l'appel d'offres terminé, les travaux vont pouvoir débuter. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2026.

Durant cette période d'instabilité générale, il me tient à cœur de devoir rassurer l'ensemble des habitants de notre territoire sur la stabilité, la bonne gestion et la maîtrise des projets. Tout cela est dû au travail sérieux de l'équipe élue, mais surtout à l'investissement des agents de la CCBA, pourtant injustement décriés. Au nom de toute l'équipe des élus de la CCBA, je tenais à les remercier pour le travail accompli et à venir.

Je vous souhaite de bonnes vacances et de bonnes fêtes de fin d'année.

Serge BAURENS
Président
de la Communauté de Communes
du Bassin Auterivain



Illustrations Zora+Z

◀ Bassin principal du futur centre aquatique du Bassin Auterivain

Centre aquatique intercommunal : démarrage des travaux prévus pour début 2025 !



Le permis de construire du projet centre aquatique intercommunal a été enfin délivré le 10 octobre 2024, soit 5 ans après le lancement du projet. Les premières années furent consacrées aux études préliminaires, au lancement du concours de maîtrise d'œuvre, à l'étude de conception du projet et la recherche de financements.

Le projet fut ralenti par la crise covid suivie de de la hausse soudaine des prix. Les élus ont fait alors le choix de réviser le projet

afin de respecter l'enveloppe budgétaire initialement fixée. Mais grâce à l'engagement et l'implication des élus et des services de la CCBA, la procédure d'appel d'offres a été lancée. Les efforts ont été récompensés : le démarrage des travaux sur site sera prévu en mars 2025, avec une ouverture au public programmée pour la rentrée scolaire 2026.

* = autorisation environnementale, étude d'impact, diagnostic archéologique préventif, dossier loi sur l'eau, enquête publique

Caractéristiques fonctionnelles



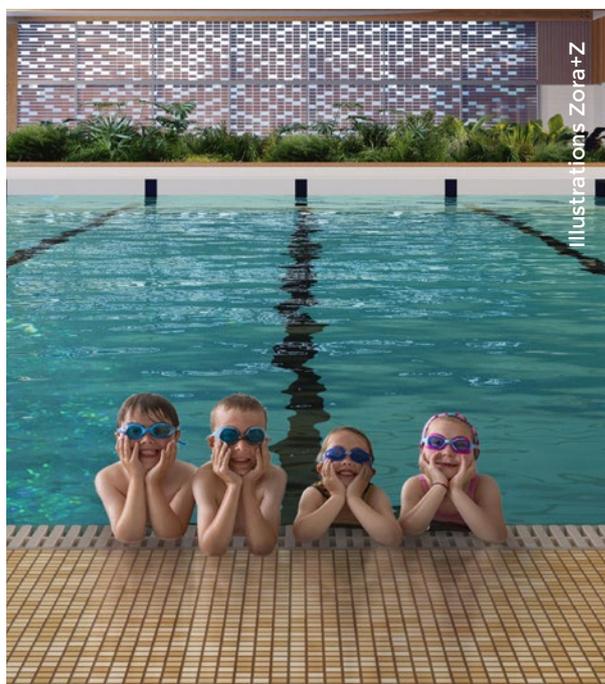
- Bassin sportif de 25 m
- 5 couloirs (312.50 m²)
- Profondeur de 1.30 m à 1.80 m
- Bassin activités/loisirs (150 m²)
- Pataugeoire/jeux d'eau (pour les familles avec enfants en bas âge)
- Toboggan accessible à l'année
- Espace extérieur avec aire de jeux d'eau
- Terrasse minérale
- Pelouses-solarium

“ Equipement public destiné d'abord à l'apprentissage de la nage

Ce projet de grande envergure a été motivé pour répondre aux besoins scolaires et d'apprentissage de la natation : il doit permettre de savoir nager dès le plus jeune âge et à tout âge !

Ce centre aquatique sera aussi un lieu de détente et de loisirs qui offrira un large panel d'activités.

Première cible du centre aquatique : les enfants ▶



Illustrations Zora+Z

Caractéristiques évolutives dans le temps



- La réserve foncière a été réfléchi afin de permettre une évolution de l'équipement dans le temps avec la création d'offre de services ou d'activités complémentaires comme par exemple la création d'un bassin extérieur.
- L'accessibilité de cet équipement devrait être garantie par le recours au Transport à la Demande, en place depuis le 14 octobre 2024 sur le territoire. En effet, une révision des circuits avant l'ouverture permettrait d'emmener les usagers non véhiculés des 19 communes sur le site du centre aquatique intercommunal.



Les étapes du projet



Permis de construire délivré le 10 octobre



Marchés publics : consultation des entreprises dernier trimestre 2024



Attribution des marchés de travaux des entreprises en janvier



Début des travaux à partir de mars



Ouverture au public prévue à l'automne



QUAND ÉNERGIE RIME AVEC ÉCOLOGIE



Un centre aquatique répondant aux défis énergétiques et à la préservation de la ressource en eau

Dans une volonté de répondre aux enjeux écologiques et énergétiques actuels, les élus ont décidé de :

Privilégier la végétalisation du site pour prendre en compte les continuités végétales et les corridors écologiques

Utiliser en priorité les éco-matériaux

Limiter les consommations énergétiques par une conception bioclimatique

- Une orientation sud qui permet de bénéficier des apports solaires (chaleur, luminosité)
- Un apport de lumière naturelle sur l'ensemble des espaces
- La possibilité d'une ventilation naturelle de la halle des bassins par un jeu d'ouvrants en partie basse et haute
- Des niveaux d'isolation réduisant de manière efficace les déperditions thermiques de l'équipement

Choisir le mix énergétique

- Une chaudière bois mixte (décheté, granulés, copeaux ou miscanthus) permettra de couvrir 80 % des besoins énergétiques en chaleur du bâtiment
- Un complément au gaz permettra de gérer les appels de puissance et pics de consommation
- Une étude en cours ainsi qu'un dimensionnement pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture
- Des systèmes de récupération de chaleur pour réduire les besoins énergétiques de l'équipement avec :
 - Récupération de calories sur les centrales de traitement d'air et sur l'eau pour préchauffage de l'eau de renouvellement
 - Récupération de calories sur les eaux grises des douches pour production de l'eau chaude sanitaire

Préserver la ressource en eau

Des systèmes intelligents de régulation et de gestion permettront de réduire les besoins en eau de l'équipement avec notamment la récupération de l'eau de renouvellement des bassins pour le lavage des filtres et la récupération des eaux pluviales de toiture pour l'arrosage des espaces verts extérieurs.

◀ Espace végétalisé du futur centre aquatique du Bassin Auterivain



Le Bassin Auterivain recherche ses futures ambassadeurs citoyens !

Vous êtes passés maître dans l'art du compostage dans votre jardin ? Le zéro déchet est au cœur de vos pratiques familiales ? Vous avez changé au fil des ans votre manière de consommer pour éviter les suremballages ? Vous créez vos produits ménagers ou cosmétiques vous-même ? Cet appel vous concerne !

La communauté de communes du Bassin Auterivain souhaite constituer un groupe d'ambassadeurs citoyens pour l'année 2025. Le but de ce groupe sera simple : partager au plus grand nombre d'habitants vos bonnes pratiques et astuces du quotidien, afin de promouvoir la réduction des déchets et les

pratiques éco-responsables. Nous sommes convaincus que vos actions peuvent inspirer d'autres habitants.

Tout au long de l'année, nous viendrons à votre rencontre et valoriserons vos actions !

Si vous êtes intéressé par cette opération, envoyez-nous un message à l'adresse email suivante : scvd (at) ccba31.fr en indiquant :

- Vos noms et prénoms
- Votre commune de résidence
- Vos coordonnées email et téléphonique
- Ce qui vous motive dans cette expérience
- Ce que vous pourriez partager avec les autres habitants



Photo : Freepik

1^{ers} résultats : diminution record !

Un grand merci à tous pour vos efforts de tri et de réduction des déchets !

Le premier semestre 2024 voit une nouvelle diminution des ordures ménagères. La baisse est de **32% comparée au premier semestre 2021** (avant les changements de mode de collecte).

Les apports en déchèterie ont également diminué par rapport au premier semestre 2021. En parallèle, les tonnages des emballages collectés augmentent significativement.

En totalisant l'ensemble des déchets collectés (ordures, tri, déchèteries), on constate une **baisse de plus de 14% entre ce premier semestre 2024 et celui de 2021**.

La dynamique est en place ! Les gestes de tri et de réduction des déchets comme le compostage, qui allègent le poids des ordures ménagères, se généralisent sur notre territoire.

Malgré tout, des incivilités persistent, limitant l'impact sur les résultats. Pour un territoire plus propre et dans l'intérêt des générations futures, chaque geste compte.

Félicitations à tous les trieurs !

Réservez et payez votre composteur en ligne

La réservation des composteurs et lombricomposteurs se simplifie. Désormais, les habitants du Bassin Auterivain peuvent les réserver et les payer par internet. Pour cela, il suffit d'accéder à votre compte déchets via la page « déchets » sur ccba31.fr.

Une fois connecté à votre compte déchets, sélectionnez « Commander un composteur ». Ensuite, il ne reste plus qu'à choisir votre modèle de composteur,

valider et payer par carte bancaire. Facile d'accès et sécurisé, le paiement s'effectue via PayFip un outil de la Direction Générale des Finances Publiques intégré au site internet.

Un agent vous contactera pour prendre rendez-vous, afin de récupérer votre commande.

Les composteurs sont proposés à tarif préférentiel à partir de 12€.

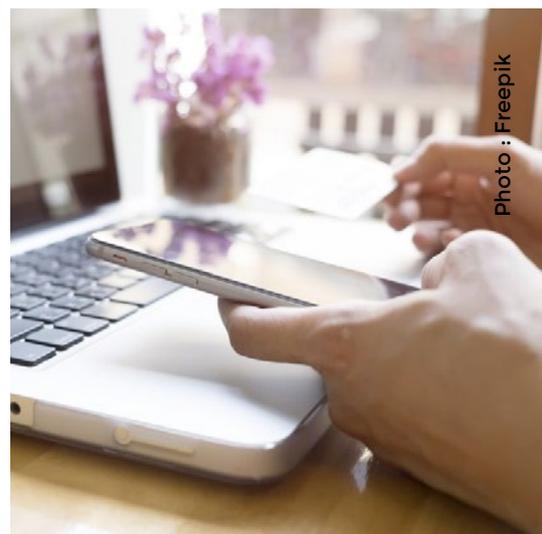


Photo : Freepik

Un nouveau circuit de randonnée à Cintegabelle

Le nouveau sentier « La boucle de la Laurède » a été inauguré à Cintegabelle le 4 octobre 2024. Cette initiative, soutenue par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, s'inscrit dans la volonté de la Communauté de Communes de promouvoir le patrimoine local et de développer des activités touristiques durables.

Situé entre l'Ariège et les coteaux, cette randonnée d'un peu plus de 7 km traverse des espaces naturels préservés, offrant à son point culminant une vue imprenable sur les Pyrénées et les paysages agricoles du Lauragais. Plusieurs autres points d'intérêt culturel et historique agrémentent également ce circuit.

Le sentier, labellisé par la Fédération Française de Randonnée garantissant ainsi la qualité de l'itinéraire et de son balisage,

Inauguration du nouveau sentier de randonnée «la boucle de la Laurède» à Cintegabelle ▶

offre une randonnée sans grandes difficultés avec un dénivelé de seulement 120 mètres. La boucle se parcourt en deux heures environ, parfaite pour une sortie nature le week-end avec la possibilité de pique-niquer au bord de la rivière.

Ce projet est le fruit d'une col-

laboration entre de nombreux acteurs locaux. Plus de 100 arbres, dont des fruitiers, ont notamment été plantés le long de l'Ariège, avec la collaboration des techniciens du Chantier d'insertion de la CCBA et du SYMAR Val d'Ariège.

+ d'infos ?

bassinauterivain-tourisme.com

“ Circuit pédestre balisé de 2 heures pour 7 km



Photo Eric Sanchez

Le patrimoine dans toutes ses formes



Photo Eric Sanchez

Chaque année, le troisième week-end de septembre, le ministère de la Culture organise les Journées Européennes du Patrimoine. Dans le Bassin Auterivain, les visiteurs ont pu découvrir le

21 et 22 septembre derniers de nombreux lieux remarquables du territoire.

Les participants ont ainsi pu assister à une visite guidée de la briqueterie Capelle, acteur in-

contournable du savoir-faire du Bassin Auterivain. Les amateurs d'artisanat ont pu faire de belles découvertes au marché artisanal d'Auterive ou encore rencontrer Séverine, de l'atelier La Rougie, dans son atelier de teinture naturelle au Tracteur à Cintegabelle. Ces deux jours ont également été l'occasion pour les familles de découvrir le patrimoine de manière originale et ludique grâce à des jeux de piste comme à Cintegabelle où une Murder Party a permis aux participants de redécouvrir le village.

Enfin, les Journées du Patrimoine ce sont aussi des animations musicales. Les concerts dans les églises de Cintegabelle et Labruyère-Dorsa ont su ravir les spectateurs.



+ d'infos sur les solutions de **mobilité**

www.ccba31.fr/mobilite-transport



DOSSIER MOBILITÉ

3 solutions mobilité dans le Bassin Auterivain

Transport à la demande : 45 arrêts répartis sur 4 lignes

Pour compléter les services déjà actifs en covoiturage et en autopartage, la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, en partenariat avec la Région Occitanie, propose depuis le 14 octobre un service de Transport à la Demande (TAD) pour faciliter vos déplacements quotidiens. Ouvert à tous, ce nouveau service public vous permet d'accéder à des services de proximité variés.

Un rendez-vous médical, professionnel ou administratif, ou encore des courses au marché de plein vent ? Pour son lancement, le TAD propose 45 arrêts répartis sur l'ensemble du territoire ! Les trajets s'effectuent selon des circuits fixes, avec des jours et des horaires prédéfinis, et ce, pour un aller-retour au tarif de 2 euros.

+ d'infos pour le Transport à la Demande ? ccba31.fr/mobilite-transport/tad

L'autopartage **citiz**

en expérimentation jusqu'à 2025

Depuis 2023, la CCBA met à disposition un véhicule de service en autopartage.

Ce système permet à plusieurs utilisateurs de partager l'utilisation d'un même véhicule, en le réservant individuellement via la plateforme Citiz.

Actuellement en cours d'expérimentation, si le succès est au rendez-vous, ce projet pourrait se pérenniser et se renforcer.

+ d'infos Citiz ? ccba31.fr/mobilite-transport/autopartage



 **Réservation par téléphone**



Informations et réservations au :

0 805 608 100 Service & appel gratuits

Photo : Freepik

Ligne 1

Lundi après-midi

Marliac
Gaillac-Toulza
Cintegabelle
Caujac
Esperce
Grazac
Auterive

Ligne 2

Mardi après-midi

Beaumont-sur-Lèze
Lagardelle-sur-Lèze
Le Vernet
Venerque
Grépiac
Auterive

Ligne 3

Jeudi matin

Auragne
Labruyère-Dorsa
Grépiac
Venerque
Le Vernet

Ligne 4

Vendredi matin

Auribail
Miremont
Lagrâce-Dieu
Puydaniel
Maussac
Auterive



Le covoiturage en toute sécurité avec «Rézo Pouce»

Des arrêts «Rézo Pouce» sont à votre disposition dans le Bassin Auterivain. En vous inscrivant gratuitement sur la plate-forme, vous pourrez choisir les créneaux disponibles des véhicules

parcourant les destinations qui vous intéressent. Proposez également des trajets si vous utilisez votre véhicule !

liO offre jusqu'à 2€ d'aide financière pour des trajets de 30km

maximum. Mobicoop, en partenariat avec la Région, propose une aide similaire et accorde une prime de 100€ aux conducteurs grâce à une collaboration avec l'État.



Projet National

Bassin Auterivain : Financement de la ligne grande vitesse

Photo : DR

2 lignes nouvelles : Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax

Le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest également appelé «GPSO» va prolonger la ligne à grande vitesse reliant Paris à Bordeaux sur deux lignes nouvelles : l'axe Bordeaux-Toulouse et l'axe Bordeaux-Dax.

25 collectivités territoriales d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine ont signé aux côtés de l'État, de l'Union européenne, de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, le plan de financement du GPSO.

Ce plan prévoit un financement à parité entre l'État et les collectivités à hauteur de 40% chacun, les 20% restants seront apportés par l'Union européenne.

L'estimation des coûts d'investissement est de 14 milliards d'euros.

C'est pour financer une partie de ce projet colossal qu'une nouvelle colonne libellée taxe spéciale d'équipement (TSE) est apparue dès 2023 sur l'avis l'imposition des propriétaires soumis aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, mais aussi à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Seuls les contribuables situés à moins d'une heure d'une gare de la future LGV Bordeaux-Toulouse sont concernées, ce qui représente 2 340 communes d'Occitanie ou de Nouvelle-Aquitaine identifiées sur le tracé de la LGV et dont l'attractivité sera renforcée.

Sur une base de 1 500 €, un ménage propriétaire imposé paiera une TSE d'environ 5 €.

+ d'infos pour découvrir la communauté «Rézo Pouce» ? Accédez à mobicoop.fr



Photo : Eric Sanchez

Entrevue avec Nadia Estang Vice-présidente en charge de la mobilité

Pourquoi développer la mobilité dans le territoire ?

Elle permet d'améliorer la qualité de vie en facilitant l'accès aux services de proximité (loisirs, commerces, santé...), réduire les inégalités d'accès en favorisant l'inclusion sociale et l'égalité (personnes non véhiculées), stimule l'économie locale (commerce de proximité), réduit l'empreinte carbone par des solutions mobiles durables (covoiturage, Rézo Pouce, Transport à la Demande, Citiz...) et répondre à l'évolution démographique.

Quel sera le prochain objectif ?

Un schéma cyclable est opérationnel à l'échelle du Pays Sud Toulousain depuis 1 an. Il conviendra de favoriser le développement des solutions de mobilité douce (vélo, marche, trottinette). Porté par le Pays Sud Toulousain, le programme TIMS mettra l'accent sur des solutions comme la marche, le déplacement en vélo et la vente de vélos recyclés, en réponse à des enjeux sociaux, de sécurité et de couverture large de transport, avec une réflexion ouverte avec la Région Occitanie.



Rencontre, écoute et éveil : création d'un lieu d'accueil enfants parents



Illustration : Camille Ducastel
Communauté de communes du massif du Vercors



Qu'est-ce que c'est un LAEP ?

C'est un lieu d'accueil sans jugement et bienveillant, centré sur la relation enfant/parent et où la convivialité et l'échange sont de mise.



Photo : Eric Sanchez

Entrevue avec Joséphine Zampèse Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

En quoi le dispositif CTG vient-il soutenir l'accompagnement à la parentalité ?

La Convention Territoriale Globale (CTG) du Bassin Auterivain constitue le projet social du territoire. Elle fixe comme axe prioritaire le renforcement de l'accompagnement des familles avec enfants sur le territoire. Nous comptons en effet près de 10 000 familles au profil varié. Un comité de projet partenarial a ainsi été mis en place afin de développer une animation territoriale du soutien à la parentalité coordonnée. Il vise également à accompagner les acteurs associatifs intervenant dans le champ de la parentalité et à améliorer la visibilité de l'offre à destination des familles et l'accompagnement des parents.

Quelles actions concrètes se mettent en place pour mieux accompagner les parents ?

Plusieurs projets ont d'ores et déjà émergé de ce comité comme le déploiement du programme de soutien à la famille et à la parentalité qui a accompagné gratuitement 8 familles pendant 14 séances thématiques, la mise en réseau des structures qui organisent des conférences et des ateliers parents-enfants ou encore la création du Forum parentalité du Bassin Auterivain qui s'est tenu le 5 octobre dernier. Le LAEP est le 4^{ème} projet territorial qui va se concrétiser dans les prochaines semaines.

Le LAEP : espace d'accueil, de jeu libre, de discussion et de rencontre enfants/parents

Être parent est tout à la fois une responsabilité comprenant des droits et des devoirs, une expérience incluant un cheminement et une pratique de gestes et de mots quotidiens. La création d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) vient compléter les dispositifs existants en proposant un espace d'accueil, de jeu libre et de discussion, ainsi qu'un lieu de rencontre

pour les enfants comme pour les parents. Il vise à soutenir les familles avec enfants de moins de 6 ans, à rompre l'isolement en créant du lien social, à favoriser la socialisation des enfants et à rendre les familles actrices de leur parentalité sur leur lieu de vie.

Le LAEP reçoit, de manière libre et gratuite, les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un

parent. L'accueil est réalisé par des professionnels garants des règles de vie spécifiques de la structure qui offre un espace convivial de rencontres, de dialogues et de jeux. Leur neutralité s'exprime par une attitude discrète, compréhensive et une absence de jugement. L'entrée est libre, gratuite et sans inscription. L'accueil est anonyme.

Ouverture du LAEP du Bassin Auterivain (à partir du 8 janvier 2025)

- **À Caujac** : dans les locaux du relais petite enfance
1 route de Cintegabelle : le mercredi de 9h à 12h
- **À Auterive** : dans les locaux du relais petite enfance
rue Lafayette : le jeudi de 15h à 18h
- **Au Vernet** : dans les locaux du relais petite enfance
1155 avenue de Lagardelle : le vendredi de 9h à 12h

Le LAEP sera fermé la deuxième semaine de toutes les petites vacances scolaires (automne, fin d'année, hiver et printemps) ainsi que les 3 premières semaines du mois d'août.

Bilan CTG à mi-parcours : pour des services aux familles plus performants



Photo : Eric Sanchez

Renforcer l'attractivité du Bassin Auterivain et améliorer le bien-vivre de ses habitants

L'ensemble des partenaires mobilisés dans la CTG (convention territoriale globale), notre projet social de territoire, s'est réuni le 8 octobre en séminaire pour partager le bilan des actions menées et prioriser les chantiers à lancer dans les deux dernières années du dispositif.

35 participants ont co-construit l'état des lieux de la dynamique de notre territoire sur 6 grandes thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, accès aux droits. Crèches AVIP, centres de loisirs associés aux collèges, forum parentalité, premier accueil social inconditionnel de proxi-

mité, autant de projets nés de la collaboration des professionnels grâce au dispositif CTG.

Les travaux produits ont permis la mise à jour de la feuille de route de la CTG afin de proposer collectivement une offre de service aux familles plus lisible et plus efficiente.

Une illustration des modalités concrètes de concertation des acteurs du territoire qui œuvrent collectivement pour renforcer l'attractivité du Bassin Auterivain et améliorer le bien-vivre de ses habitants.

1^{re} édition encourageante du forum parentalité*

Le 5 octobre dernier, la CCBA, en partenariat avec le Pays Sud Toulousain, la Maison des solidarités d'Auterive et le centre social le Foyer, organisait le premier Forum parentalité. Né du constat de demandes grandissantes d'accompagnement de la part des familles, ce forum visait à valoriser l'ensemble des ressources existantes en matière de soutien à la parentalité.

Plus de 25 partenaires étaient présents. Des ateliers gratuits étaient proposés tout au long de la journée sur des thématiques variées : portage bébé, sécurité routière, troubles du comportement, harcèlement, relations familiales avec les ados, importance du jeu en famille, médiation animale...

Des futurs parents aux parents de jeunes adultes, une centaine de familles ont ainsi bénéficié d'échanges privilégiés avec des professionnels de l'animation, de la petite enfance, de l'inclusion, des institutions publiques et associatives.

* = Un projet mené dans le cadre de la CTG, avec le soutien de la CAF Haute-Garonne

Un nouveau centre de loisirs associé au collège à Cintegabelle*

Le 16 septembre, un nouveau centre de loisirs associé au collège (CLAC) a ouvert ses portes dans les locaux

du collège Lionel Jospin à Cintegabelle. Fruit de la collaboration entre le collège et l'équipe d'animation de Loisirs Édu-

cation & Citoyenneté, il propose gratuitement tous les midis (sauf le mercredi) des activités ludiques, culturelles, scientifiques, sportives et citoyennes.

Les trois collèges du Bassin Auterivain sont désormais dotés d'un CLAC permettant un égal accès des collégiens sur le territoire à une offre de loisirs libre et gratuite sur le temps méridien en semaine.

La commune de Cintegabelle accompagne ce développement par la mise à disposition d'un nouveau local pour l'espace jeunes derrière l'école élémentaire. Ce lieu plus spacieux et plus accessible sera prochainement rénové grâce à l'investissement des jeunes et des partenaires. C'est un engagement fort du territoire pour sa jeunesse, dans le cadre de la CTG, projet social de territoire du Bassin Auterivain.



Photo : Freepik

Qu'est-ce que c'est un CLAC ?



C'est un espace d'animation jeunesse intégré dans les locaux du collège.



3 lauréats retenus pour le concours photo 2024

À la suite des semaines du numérique qui avaient pour objet de sensibiliser l'usage du numérique, la CCBA a le plaisir de vous présenter les 3 lauréats retenus pour le concours photo organisé du 27 mai au 30 juin 2024. Cet événement visait à allier l'usage de l'appareil photo numérique, avec la valorisation du territoire du Bassin Auterivain. Un grand bravo à tous les participants pour leur démarche créative !

La 1^{re} page du magazine présente la photo de la candidate arrivée en 1^{re} place, les photos des 2^e et 3^e candidats sont présentés en dernière page.

+ d'infos sur les permanences du conseiller numérique ? Prenez un RDV au 05 61 50 99 00.

Photographie d'Annabelle Toulza, baptisée «Printemps à la Piboulette», gagnante du concours photo

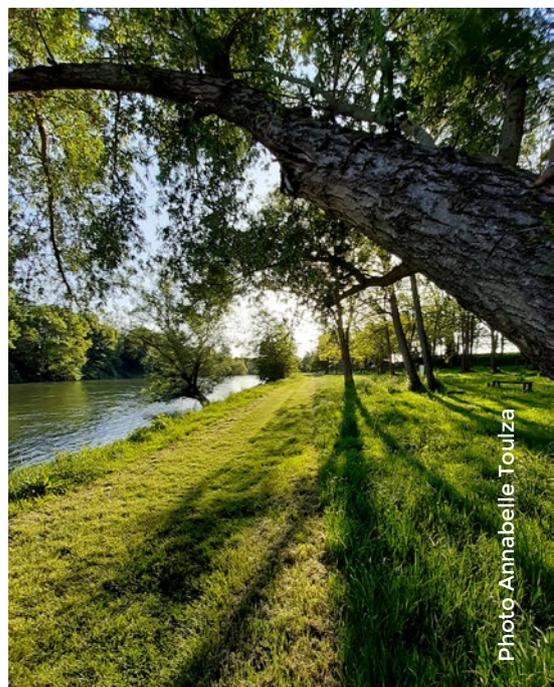


Photo: Annabelle Toulza

Photo Eric Sanchez



Entrevue avec Monique Duprat Vice-présidente en charge de la politique de l'emploi

Pourquoi organiser un concours photo dans le Bassin Auterivain ?

Aujourd'hui le digital est partout ; le conseiller numérique est justement à la disposition du public pour aider à utiliser la technologie selon nos propres besoins. L'apprentissage de la prise de vue photo est un exemple de mise en situation, puisque des ateliers avaient déjà été proposés, en plus des permanences itinérantes quotidiennes. Ce concours représente l'occasion de mettre en application ses acquis.

Quelles seront vos priorités pour l'emploi en 2025 ?

Le service emploi a été labellisé Service Public Régional de l'Orienteation (SPRO) ce qui garantit à toute personne l'accès à une information complète des métiers et la possibilité d'être positionné pour les projets d'orientation.

Les permanences emploi de proximité débuteront prochainement sur le territoire. Nous continuerons également à proposer les ateliers CV une fois par mois et à accompagner au quotidien les usagers.

Le Fablab de Lézat-sur-Lèze présentait notamment un atelier d'initiation à l'impression d'objets en 3D au forum de l'emploi 2024.



Les élus de la CCBA à la rencontre des exposants du forum avec notamment de droite à gauche : Nadia Estang vice-présidente du développement territorial, du développement durable, de la mobilité et de l'innovation, Monique Duprat vice-présidente de la politique emploi et Serge Baurens président de la CCBA.

Photo Eric Sanchez

+ de 500 participants au forum emploi

Pour cette nouvelle édition du forum emploi, l'affluence a été au rendez-vous. L'impact sur les recrutements est déjà prometteur.

Plus de 500 visiteurs sont venus à la rencontre des employeurs à Miremont pour une demi-journée d'échange autour de 52 stands, 350 offres et une dizaine d'ateliers. L'édition 2024 a permis de faire découvrir des métiers, des

secteurs, des aides à l'embauche et de valoriser la mobilité.

Cet événement prouve encore une fois que les initiatives emploi et formation renforcent la cohésion entre les différents acteurs du territoire, tout en permettant la mise en place de solutions concrètes pour les chercheurs d'emploi.

La majorité des recruteurs ont ainsi pourvu la quasi totalité des postes vacants.

Rendez-vous en 2025 pour 2 forums : un au 1^{er} semestre sur l'emploi territorial et un 2^e à l'automne pour une nouvelle édition du forum emploi dédié aux candidats et aux recruteurs.



Photo Eric Sanchez

Afterworks employeurs : renforcer les liens

Organisé par le service emploi, le premier afterwork des employeurs du Bassin Auterivain se tiendra le 5 décembre 2024 à Auterive. Il permettra aux employeurs de renforcer les liens entre eux et d'échanger sur les thématiques de formation, de recrutement et de développement économique.

Par ces actions, les entreprises pourront ainsi s'inscrire de manière durable sur les questions liées à l'emploi. Dans une ambiance conviviale, la CCBA souhaite fédérer les acteurs du territoire, pour anticiper les opportunités professionnelles.

Cet événement devrait être proposé régulièrement. Pour plus d'information sur ces rendez-vous, contactez-nous au 05 61 50 99 00.



2 salles de cours de musique réhabilitées, place Saint-Roch à Auterive



L'EMILA, l'école de musique intercommunale du Bassin Auterivain, assure ses cours depuis 2010 sur 7 sites répartis sur tout le territoire. On compte notamment les enseignements de batterie et de percussion dans un local à proximité de la gare de Cintegabelle.

Dans la mesure où la taille et l'acoustique de cette salle ne permettent plus d'accueillir

convenablement les élèves, une partie des anciens locaux de la DDE, situés place Saint-Roch à Auterive sera prochainement réhabilitée pour créer 2 salles qui accueilleront les cours de batterie et de percussion. La proximité avec les locaux du Foyer qui accueillent également des cours, ainsi que la facilité d'accès et de parking, simplifieront les trajets des parents et l'emploi du temps des élèves.

Outre ces facilités pédagogiques, cette nouvelle organisation améliorera également l'apprentissage des 30 musiciens que compose l'orchestre symphonique, qui pourront répéter dans de meilleures conditions.

Venez écouter les élèves de l'EMILA lors des prochaines restitutions publiques.

A vos agendas!
décembre 2024

emila
ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Rencontre saxs

au cinéma de Cintegabelle
à 20h le 7 décembre 2024

Audition Orgue

à l'église Saint Paul à Auterive
à 20h le 20 décembre 2024



3 jours de rencontres musicales franco-espagnoles avec l'EMILA



Photo : Eric Sanchez

“ En 2025, 30 élèves de la classe orchestre de l'EMILA seront accueillis par les élèves du conservatoire de musique Miguel Fleta en Espagne.

L'EMILA, l'école de musique intercommunale du Bassin Auterivain, s'associe avec le conservatoire de Monzón en Espagne. Cet échange vise à créer un lien privilégié d'apprentissage interculturel des musiciens des 2 pays.

En février 2025, les élèves du conservatoire de musique Miguel Fleta accueilleront en Espagne nos 30 élèves de la classe orchestre de l'EMILA.

Cette rencontre a pour objet de renforcer les liens pédagogiques et culturels, en partageant des moments artistiques privilégiés. Elle favorisera également l'enrichissement des compétences mutuelles, en célébrant notamment la diversité musicale.

Durant 3 jours, les enseignants

encadreront les échanges pédagogiques des élèves qui seront rythmés par des temps de co-construction artistiques et de découvertes du territoire, en toute convivialité avec les habitants. Les élèves assureront également des restitutions ouvertes au public, et ce afin de développer leur confiance en eux.

En 2026, ce sera au tour de l'EMILA d'accueillir dans le Bassin Auterivain les élèves espagnols, pour répondre aux mêmes enjeux de partage, de pédagogie, de culture artistique et touristique.

Ces rencontres seront notamment soutenues par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, la DRAC, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et

le fond Européen Leader, mais également par le Pays Sud Toulousain, dans le cadre de la saison d'éducation artistique culturelle.

emila
ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

NOUVELLES INSCRIPTIONS
sur www.ccb31.fr/enseignement-artistique



Marliac : l'Espace naturel des Trognés classé pour la richesse de sa biodiversité

Photo : Nature en Occitanie



Définition d'un ENS : «Espace naturel sensible»

Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et milieux naturels), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être préservé, géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception justifiée par la fragilité des milieux).

“ La ferme conjugue harmonieusement nature et activité agricole

La municipalité de Marliac décide d'acquérir en 2020 la ferme du Menuisier, dans le but de préserver ce site exceptionnel, à la suite d'un inventaire qui constate sa grande biodiversité. La mairie l'a fait labelliser «Espace Naturel Sensible des Trognés» par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Depuis une vingtaine d'années, il y a sur ces 10 hectares une activité agricole d'élevage.

Ce que révèle l'inventaire : une végétation riche, prairies naturelles, haies, bosquets et bois ; des espèces rares : papillons et vipères...

L'intérêt du site est de montrer qu'un espace naturel et une activité agricole peuvent coexister sur un même lieu.

La nature cohabite avec les vaches, l'apiculteur, le paysan brasseur...

En parallèle, la ferme s'engage activement à préserver cet écosystème unique, en faveur d'une agriculture durable et respectueuse de la nature.



Photo : Nature en Occitanie

▲ *La Vipère aspic est un serpent encore assez fréquent en montagne, dans les grands causses, et même dans le Massif central au sens large, mais est devenue rarissime ou a disparu de pratiquement toutes les plaines et collines d'Occitanie. Sa découverte à Marliac constitue donc une excellente nouvelle !*

Le classement en ENS, motivé par des intérêts écologiques pédagogiques et fonctionnels : atout du Bassin Auterivain



Intérêts écologiques

Une riche mosaïque de milieux en contexte agricole : pelouses sèches, prairies, bosquets, ripisylve, mare, bâti agricole

Ensemble de pelouses sèches et de prairies en très bon état de conservation, présentant de nombreuses espèces patrimo-

niales. Un bocage âgé et varié, avec plusieurs vieux arbres à cavités et arbres têtards, vestiges de pratiques agroécologiques ancestrales

Intérêts fonctionnels

Site situé en tête du bassin versant du Calers, pouvant jouer un rôle sur la rétention des eaux

lors d'épisodes intenses et sur la qualité écologique du cours d'eau

Intérêt pédagogique

Le site comporte un sentier existant, qui pourra être le support de sorties de découverte et de sensibilisation



Le cliché arrivé
2^e
au concours
photo



Découvrez les 10 photos
sélectionnées par le jury

◀ Photographie de Maxime Ruiz
«Le clocher de minuit»

Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption
à Lagardelle-sur-Lèze



Le cliché arrivé
3^e
au concours
photo ▶

▶ Photographie
de Violaine Espinasse
«Beauté»



Découvrez les 10 photos
sélectionnées par le jury

f Suivez-nous sur <https://fb.me/BassinAuterivain>

